

## **31.7 millions de francs pour le sport suisse**

**La Société du Sport-Toto surprend le sport suisse: elle lui verse une contribution record de 31.7 millions de francs. Elle a pu allouer ce montant élevé parce que les deux sociétés de loterie suisses, Swisslos et Loterie Romande, ont réalisé d'excellents résultats annuels.**

En 2008, année des jeux olympiques et année au cours de laquelle la Suisse accueille le championnat d'Europe de football, le sport suisse profite des nouveaux contrats conclus par la Société du Sport-Toto il y a une année. Le sport suisse participe désormais aux résultats des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande. C'est la première fois qu'un montant de plus de 31 millions de francs est versé au sport. Swiss Olympic reçoit 24.2 millions alors qu'un montant d'un million est directement versé à l'Aide sportive suisse. Le football suisse (Association suisse de football et Swiss Football League) touche 4.2 millions et le hockey sur glace suisse (Ligue suisse de hockey sur glace / ligue nationale / ligue amateur) 2.1 millions.

### **Avenir incertain, menace sur les fonds des loteries**

Mais un grand malaise vient troubler la joie des responsables du sport suisse. L'avenir n'est pas si rose. La pression politique et juridique sur le concordat relatif aux loteries et aux paris et sur ses organes s'accroît pour ainsi dire de jour en jour. L'Office fédéral de la justice bloque un développement raisonnable des produits en déposant systématiquement des recours contre les décisions de la commission des loteries et paris. La Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) a en outre reçu mandat du Conseil fédéral d'élaborer un projet traitant du problème de l'ouverture contrôlée aux opérateurs privés des jeux de hasard sur Internet. Ces attaques frontales menées contre les structures et les règles actuelles visent manifestement à supprimer les compétences cantonales, à affaiblir les sociétés de loterie d'utilité publique et à permettre aux opérateurs privés de paris et de jeux de hasard d'accéder au marché suisse. Une telle ouverture aurait non seulement des conséquences dévastatrices pour des milliers de sportifs, de créateurs culturels et de projets sociaux, mais elle entraverait aussi un contrôle raisonnable de l'ensemble du marché suisse des jeux de hasard.

### **Les responsables du sport et les fédérations sportives se défendent en soutenant une initiative populaire**

Afin d'éviter une telle évolution, un comité d'initiative très large, dont fait partie Jörg Schild, président de Swiss Olympic, a lancé en avril 2008 l'initiative populaire « Pour des jeux d'argent au service du bien commun ». La récolte des signatures, à laquelle participent également plus de 80 fédérations sportives affiliées à Swiss Olympic, est très bien partie. Il s'agit finalement d'une question vitale pour le sport suisse. Le budget de Swiss Olympic est financé à raison de plus de 50 % par les fonds du Sport-Toto. Le sport populaire et les espoirs sont aussi concernés. Le sport populaire, la culture et les projets sociaux bénéficient directement des quelque 490 millions de francs provenant des loteries que distribuent les fonds cantonaux des loteries et du Sport-Toto. s'imposent.

((Légende))

Le président de la Société du Sport-Toto, Peter Schönenberger remet un chèque d'un montant de 24.25 millions de francs à Jörg Schild, président Swiss Olympic.